Et après?

Poursuites d'études

La formation organise l'accès en deuxième année de médecine, de maïeutique, d'odontologie ou de pharmacie, ou en première année de préparation au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute

L'étudiant.e a la possibilité de poursuivre sa formation dans la mineure associée à son PASS

Débouchés métiers

La formation organise l'accès en deuxième année de médecine, de maïeutique, d'odontologie ou de pharmacie, ou en première année de préparation au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute.

Contact pédagogique

BABEF Mathilde mathilde.babef@univ-reunion.fr

Faculté de Santé

Campus du Moufia

CS 92003, 15 Av. René Cassin, 97400 Saint-Denis Cedex 9 Tél: +262 (0)2 62 93 80 80

Campus du Tampon

120 avenue Raymond Barre 97430 Le Tampon Tél: +262 (0)2 62 57 95 50

Détails de la formation sur



https://ufr-sante.univ-reunion.fr/ nos-formations

Mise à jour le 20/11/2022

| UNIVERSITÉ | De **la réunion**

LICENCE PARCOURS D'ACCÈS **SPÉCIFIQUE** SANTÉ

LICENCE





Formation Initiale

la formation







Campus du Tampon Le Tampon

Faculté de Santé

DOMAINE

Sciences, technologies et santé en environnement tropical

Présentation

Résumé de la formation

Le PASS est le nouveau nom donné à la première année de médecine. Elle remplace désormais la Première Année Commune aux Études de Santé (PACES). Le PASS propose des mineures au choix :

- · Économie et gestion
- Droit
- · Sciences pour la santé
- · Sciences de la vie
- Chimie
- Sciences sociales

Objectifs de la formation

La formation organise l'accès en deuxième année de Médecine, de Maïeutique, d'Odontologie ou de Pharmacie, ou en première année de préparation au diplôme d'État de masseur-Kinésithérapeute (MMOPK).

www.univ-reunion.fr









Conditions d'accès aux formations

Baccalauréat ou équivalent

L'admission n'est pas autorisée pour les étudiant.e.s ayant déjà effectué une première année d'étude en accès santé (PASS ou L.AS) ou qui ont bénéficié de deux années en Première Année Commune aux Études de Santé (PACES)



Compétences visées

- · Capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement
- · Capacité d'abstraction, de logique et de modélisation
- Bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en physique, chimie, sciences de la vie et de la terre et mathématiques
- · Capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée
- · Capacité à se documenter, à écrire et à parler dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B
- Capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses
- · Capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.



• Bien que relevant du domaine de la santé, le PASS propose une ouverture large sur d'autres champs disciplinaires permettant à l'étudiant.e de disposer d'un large panel d'orientation, d'où l'importance du choix de la mineure, en fonction de l'appétence de l'étudiant.e.

Programme

Résumé des enseignements par parcours

La formation est composée :

- au moins 30 crédits (ECTS) relevant du domaine de la santé au moins 10 crédits dans des unités d'enseignement disciplinaires au choix de l'étudiant et permettant notamment la poursuite d'études dans un diplôme national de Licence dans le cas où l'étudiant ne serait pas admis dans les formations de
- · d'un module d'anglais ;
- d'un module de préparation au second groupe d'épreuves de sélection pour accéder aux formations MMOPK
- et d'un module de découverte des métiers de santé.

Stage

Non concerné

Dispositifs spécifiques

Un tutorat institutionnel est organisé pour accompagner les étudiant.e.s.